

Autres précautions :

Ce produit est corrosif. Ne pas mettre au contact de surfaces métalliques.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DECHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau et les fossés avec la bande ou l'emballage utilisés. Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

15/05/2014

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

L'acide formique du produit agit par fumigation, ou action des vapeurs.

L'acide formique est actif contre les acariens sur les abeilles adultes et il est connu pour tuer les nymphes d'acariens dans les cellules de couvain. En outre, une activité variable contre les acariens adultes mâles et femelles a été montrée sous les opercules des alvéoles, ce qui peut avoir des conséquences pour la reproduction des acariens puisque l'accouplement et la fécondation ont lieu dans les cellules.

Le mode d'action de l'acide formique n'a pas été complètement élucidé. Les données disponibles suggèrent que la détérioration du *Varroa destructor* peut résulter d'effets locaux, liés à l'action corrosive des vapeurs d'acide formique. En outre, l'acide formique absorbé peut provoquer une acidose et nuire à l'approvisionnement énergétique de l'acarien par inhibition de la chaîne respiratoire mitochondriale.

Les caractéristiques pharmacocinétiques de l'acide formique n'ont pas été étudiées chez l'abeille mellifère.

Distribution et élimination dans la ruche :

L'acide formique se volatilise lentement à partir des bandes dans la cavité de la ruche. Les abeilles déterminent la concentration d'acide formique dans l'air de la ruche par ventilation de la zone de couvain jusqu'à leur niveau de confort. Des niveaux excessifs de vapeur d'acide formique dans l'air de la ruche sont rapidement remplacés par de l'air frais entrant dans la ruche.

L'acide formique est présent naturellement dans le miel. L'acide formique n'est pas lipophile et il ne laisse donc pas de résidus dans la cire.



1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBERATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

NOD Europe Ltd
5 St Pauls Square
Old Hall Street
Liverpool L3 9AE
ROYAUME-UNI

Fabricant responsable de la libération des lots

BASF plc
St Michael's Industrial Estate
Widnes
Cheshire
WA8 8TJ
ROYAUME-UNI

Distributeur

Véto-pharma
14, Avenue du Québec
Z.A. de Courtaboeuf
91140 Villebon-sur-Yvette

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE MAQS ACIDE FORMIQUE 68,2 G BANDE POUR ABEILLES

3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

Substance active :

Chaque bande de ruche contient : Acide formique 68,2 g

Chaque bande est un gel de couleur blanc cassé - caramel enveloppé dans du papier plastifié biodégradable. Chaque bande mesure environ 10 x 20 x 0,4 cm, et pèse 146 g.

4. INDICATION(S)

Traitement de la varroase causée par *Varroa destructor* chez l'abeille mellifère (*Apis mellifera*).

5. CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser à des températures situées en dehors de la plage spécifiée (10 à 29,5°C).

Ne pas utiliser pour le traitement de colonies plus petites que celles indiquées sur l'étiquette (corps de ruche simple ou double, équipement Langstroth standard ou ruches de taille équivalente, grappe d'abeilles couvrant un minimum de 6 cadres de couvain, environ 10 000 abeilles).



6. EFFETS INDÉSIRABLES

L'acide formique va, au début, perturber les activités de la colonie et peut, dans un délai d'un jour après l'application, entraîner le rejet de la reine ou une légère augmentation de la mortalité des abeilles adultes. Une mortalité peut se produire dans le couvain pendant la phase initiale du traitement. Aux températures extérieures recommandées (voir section 12), l'état de santé général de la colonie ne devrait pas être affecté par le traitement. L'activité de la colonie revenant à la normale après la période de traitement. Cependant, dans une étude, au cours de laquelle la température extérieure avait atteint un pic de 37,5°C le jour de l'application, la mort de la colonie a été observée. Si vous constatez des effets indésirables graves ou d'autres effets ne figurant pas sur cette notice, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Abeille mellifère

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Posologie : 1 sachet (2 bandes) par ruche. La période de traitement est de 7 jours. Prévoir un minimum d'un mois entre les applications.

Utilisation dans la ruche.

PÉRIODE D'APPLICATION :

Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre le varroa.

Utiliser le produit dans des ruches Langstroth standard à simple ou double corps ou des ruches de taille équivalente, la grappe d'abeilles couvrant un minimum de 6 cadres de couvain (environ 10 000 abeilles). La température extérieure maximale diurne doit être comprise entre 10 et 29,5°C le jour de l'application.

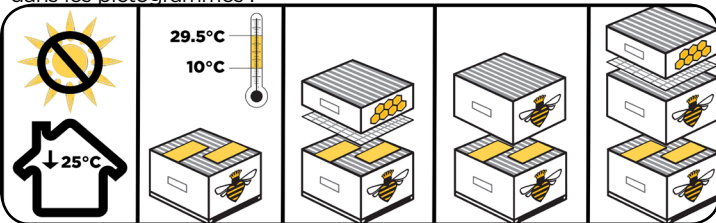
9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

APPLICATION :

Retirer délicatement les deux bandes du sachet en sectionnant une extrémité, puis soulever le joint de sorte que le plastique se détache des bandes, et couper le long du joint sur toute la longueur du sachet. Séparer délicatement les bandes. **NE PAS RETIRER LES ENVELOPPES DE PAPIER PLASTIFIÉ BIODÉGRADABLE.**

Pour les corps de ruche uniques, placer les deux bandes sur les barres supérieures des cadres du corps de ruche, en les étalant de sorte qu'elles reposent à plat sur toute la largeur de la ruche, avec environ 5 cm entre les bandes et 10 cm entre les extrémités des corps de ruche et les bords extérieurs des bandes.

Pour les ruches à deux corps, placer les bandes comme décrit ci-dessus sur les barres supérieures des cadres du corps de ruche inférieur, de sorte que les bandes soient entre les corps de ruche. L'application appropriée des bandes de ruche est illustrée ci-dessous, dans les pictogrammes :



Placer une ou des hausses si nécessaire pour donner suffisamment d'espace et permettre aux colonies fortes de se développer, ou si une

miellée est prévue. Il est acceptable que des grilles à reine soient en place. La majeure partie des ingrédients/excipients de la formulation sont du sucre de qualité alimentaire et de l'amidon avec une enveloppe en papier biodégradable/compostable. Les bandes ne doivent pas être retirées de la ruche après la période d'application de 7 jours vu que les abeilles domestiques disposent des bandes usagées. Si elles sont enlevées, éliminer par compostage.

10. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente

Miel : Zéro jour.

Ne pas récolter le miel au cours de la période de traitement de 7 jours

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver en-dessous de 25 °C ;
Protéger des rayons directs du soleil ;
À conserver dans un endroit sec ;
Gardez le seau de polypropylène hermétiquement fermé pour éviter une contamination ou un déversement du produit. Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, en un endroit bien aéré, à l'abri de l'acide sulfurique, d'agents oxydants puissants (p. ex. acide nitrique, peroxydes, perchlorates, chlorites) et de sources d'ignition.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption indiquée sur l'étiquette. Durée de conservation après ouverture du conditionnement primaire (sachet) : utiliser immédiatement.

12. MISE(S) EN GARDE SPECIALE(S)

Précautions particulières pour chaque espèce cible

Prendre soin de déranger la colonie aussi peu que possible pendant le processus d'application.

Les colonies nécessitent une ventilation adéquate pendant le traitement.

Traiter toutes les colonies du rucher en même temps. Les colonies d'abeilles doivent être surveillées régulièrement pour le niveau d'infestation par le varroa. Utiliser selon les recommandations de traitement locales, si elles sont disponibles. Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un programme intégré de lutte contre le varroa.

Pour assurer une efficacité suffisante, le produit doit être utilisé lorsque la température extérieure dépasse 10°C.

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal

Les bandes peuvent être appliquées pendant une miellée ; ajouter des hausses si une miellée est prévue, afin de laisser un espace suffisant pour l'expansion de la colonie.

Ne pas déranger la colonie pendant 7 jours.

Températures : La température maximale diurne doit être comprise entre 10 et 29,5°C le jour de l'application. Pendant les trois premiers jours de traitement, des températures supérieures à cette fourchette peuvent causer une mortalité excessive du couvain et la perte de la reine. Si de telles températures coïncident avec une période de disette (où la nourriture est rare), il existe un risque élevé de perte de la reine, de supersédure soudaine, ou d'un retard de ponte. Le traitement doit

être reporté jusqu'à ce que la température baisse ou que la miellée reprenne.

Les colonies doivent avoir accès à une quantité d'air frais suffisante pendant le traitement. Une entrée d'air doit être présente sur toute la largeur de la ruche, généralement entre le corps de ruche et le plateau de fonds. L'entrée du bas de la ruche doit être entièrement ouverte (sur toute la largeur de la ruche et sur une hauteur minimale de 1,3 cm) pendant toute la durée du traitement (7 jours). Les réducteurs d'entrée doivent être retirés afin d'éviter des dommages excessifs aux colonies. Perturber l'activité de la colonie aussi peu que possible pendant le processus d'application.

Les colonies doivent avoir de bonnes réserves de nourriture au moment du traitement, et ne doivent pas être nourries pendant le traitement.

Ne pas détruire les cellules royales qui peuvent être observées avant ou après le traitement. La supersédure, même si elle est potentiellement initiée par le traitement, est un processus naturel, et il n'est pas conseillé de bloquer ce processus nécessaire à la santé de la colonie. Vérifier que la colonie possède une reine, un mois après le traitement. La présence d'une reine-mère et d'une reine-fille n'est pas rare après le traitement.

Les colonies devraient étendre la grappe dans le cadre du contrôle de la concentration de vapeur, au cours des 3 premiers jours de traitement ; on peut les voir faire la barbe.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux

Lors de la manipulation et de l'application du produit, porter l'équipement de protection habituel d'apiculture. Avoir de l'eau facilement disponible.

En cas de contact accidentel avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin et lui montrer la notice.

Éviter tout contact avec la peau en portant des gants résistants aux produits chimiques (EN 374). En cas de contact accidentel avec la peau, laver la peau exposée immédiatement à l'eau et consulter un médecin si l'irritation persiste.

Éviter l'inhalation de la vapeur. Ouvrir le seau et débarrasser les bandes uniquement à l'air libre, dos au vent. En cas d'inhalation accidentelle, sortir à l'air libre et consulter un médecin si l'irritation persiste.

Éloigner les enfants pendant l'application du produit.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation et l'application du produit.

Toujours se laver les mains à l'eau et au savon immédiatement après usage.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Ne pas utiliser avec d'autres acaricides contre la varroase.

Surdosage

L'utilisation de doses plus élevées que celle recommandée pourrait conduire à une perte excessive de couvain, à une mortalité des abeilles adultes, à la perte de la reine, et/ou à la fuite des abeilles. En cas de surdosage, augmenter la ventilation de la ruche en créant des entrées supplémentaires du haut en bas. Ne pas enlever le produit de la ruche car cela peut causer un stress supplémentaire à la colonie. Vérifier la présence de la reine, 2 semaines après l'application.